

DP

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant
En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

1971

Edition PDF du 15 octobre 2012
Les articles mis en ligne depuis DP 1970 du 8 octobre 2012

DOMAINE
PUBLIC

Dans ce numéro

Les banques suisses bonnes élèves, grâce à la garantie de l'Etat (Jean-Daniel Delley)

Pas de quoi relâcher les efforts de meilleure régulation du secteur financier

Le Conseil fédéral ne veut pas de l'Espace économique européen (Albert Tille)

Suisse – Union européenne: l'impasse se prolonge

Genève: la nouvelle Constitution mettra-t-elle fin aux mauvaises habitudes? (Jean-Daniel Delley)

Une campagne ahurissante pour clôturer un processus décevant

Gaston Cherpillod, l'insurgent (André Gavillet)

Un hommage à celui qui fut, aussi, un collaborateur de DP

Les marches anti-atomiques: éloge des moyens du bord (Rédaction)

Un article de Gaston Cherpillod paru dans DP le 7 mai 1964

Les banques suisses bonnes élèves, grâce à la garantie de l'Etat

Jean-Daniel Delley • 12 octobre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21708>

Pas de quoi relâcher les efforts de meilleure régulation du secteur financier

L'agence Fitch Ratings vient d'attribuer une excellente note¹¹ à UBS et Credit Suisse pour ce qui est de leur solvabilité. Mais cette appréciation optimiste se fonde également sur la très forte probabilité d'un soutien de l'Etat en cas de besoin.

Vu l'importance de ces deux établissements pour le secteur financier et l'économie helvétique, ce dernier ne pourrait s'abstenir d'intervenir. C'est dire que le problème des établissements trop grands pour faire faillite (*too big to fail*) est loin d'être résolu et que l'aléa moral – la prise de risque inconsidérée – paie. Ce constat est partagé par le Fonds monétaire international dans un récent bilan¹² des réformes

entreprises jusqu'à présent pour rendre plus sûr le système financier.

Au chapitre 3 de son rapport, le FMI note que cinq ans après le début de la crise, la situation du système financier n'est toujours pas satisfaisante. De nombreuses réformes sont encore nécessaires pour rendre ce système transparent, moins complexe et moins dépendant du levier financier. Et les problèmes posés par le «secteur bancaire parallèle» (en gros des prêteurs qui n'acceptent pas de dépôts), principal responsable de la crise financière de 2007-2008, ne sont toujours pas réglés. Pas plus que celui que représente les établissements «*trop importants pour faire faillite*».

Les auteurs du rapport approuvent le relèvement du

niveau des fonds propres exigés par le dispositif de Bâle III, un dispositif que la Suisse a même durci. Mais ils craignent que les banques ne transfèrent certaines activités vers le secteur parallèle pour échapper à ces normes. Par ailleurs les coûts des nouvelles réglementations pourraient accentuer la concentration bancaire et favoriser une position dominante de certains acteurs, aggravant de ce fait le problème du «*too big to fail*».

La crise financière a conduit au chômage des dizaines de millions de salariés et aggravé considérablement l'endettement des collectivités publiques. C'est pourquoi les efforts pour reprendre le contrôle d'un système erratique et destructeur ne peuvent faiblir, en Suisse également.

Le Conseil fédéral ne veut pas de l'Espace économique européen

Albert Tille • 15 octobre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21740>

Suisse – Union européenne: l'impasse se prolonge

Les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne sont dans l'impasse. Une voie fort simple permettrait de la contourner. Il suffirait à la Suisse de rejoindre l'EEE, l'Espace économique européen. La Commission de Bruxelles préconise ouvertement cette solution.

Il y a 20 ans, le Conseil fédéral militait activement pour l'adoption de l'EEE. Aujourd'hui, il n'en veut pas. Henri Gétaz, chef du Bureau de l'intégration, énumérait récemment à Lausanne les raisons du refus gouvernemental.

Premier argument: le peuple suisse refuserait un EEE bis, comme il l'a fait de la version originale en 1992. L'ancien secrétaire d'Etat Franz Blankart est d'un avis différent. Pour cet acteur central de l'accord, le peuple a dit «non» parce que le Conseil fédéral a brouillé les cartes en déposant une demande d'adhésion quelques mois avant le vote sur l'EEE. Cette ambiguïté est aujourd'hui levée. L'adhésion n'est plus envisagée par le gouvernement. Blankart estime donc que le peuple

dirait «oui» aujourd'hui.

Rappelons qu'en 1992, il n'a manqué que 23'000 voix pour que la majorité du peuple soit acquise. Mais rappelons également que seuls les cantons romands et les deux Bâle ont approuvé l'accord. Pour obtenir le double «oui», il aurait fallu un transfert de quelque 700'000 voix. Vingt après, un EEE bis n'est pas acquis d'avance. Ceci d'autant plus que de nouveaux obstacles sont intervenus entre-temps. L'accord de 1992 prévoyait la libre circulation des services. L'évolution de la législation européenne aurait imposé une libéralisation de l'électricité que le peuple suisse a rejetée. Elle aurait exigé l'abolition du monopole de la distribution des lettres que le Parlement suisse a maintenu sous la pression de l'initiative «Poste forte» (DP 1848²). Le monopole de Swisscom sur le dernier kilomètre de connexion avec le client aurait dû sauter. Lors d'un nouveau vote sur l'EEE, de nombreuses voix de gauche viendraient donc s'ajouter au bloc compact de la droite isolationniste.

Second argument: l'EEE ne respecte pas la souveraineté de la Suisse. Il offre certes l'avantage très appréciable d'une participation aux

décisions concernant les modifications et les nouvelles directives de l'Union européennes qui s'imposent à tous les participants au grand marché. Un pays définitivement hostile à une nouvelle règle pourrait la refuser, mais cela entraînerait pour lui de quitter l'EEE. Formellement, la souveraineté des Etats non membres de l'Union est respectée, puisque l'acceptation de l'acquis communautaire n'est pas automatique. Mais la pression est si forte que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein se sont toujours alignés sur les décisions de Bruxelles.

Autre atteinte à la souveraineté des pays non membres: la Cour de justice européenne entend avoir le dernier mot en matière d'interprétation des règles communes et pour régler les différends. Une cour AELE est certes instituée par l'EEE. Mais elle ne peut s'écarter de la jurisprudence de sa grande sœur.

Le Conseil fédéral rejette cette double contrainte, cette restriction à sa souveraineté. Il propose donc la possibilité de retrait séparément pour chaque accord et une instance juridictionnelle purement suisse à côté de la

Cour européenne.

Ainsi donc, Berne entend obtenir pour la seule Suisse ce que Bruxelles n'a jamais accepté pour le groupe des pays de l'AELE, malgré la longue bataille du début des années 90 où les redoutables négociateurs suisses ont joué un rôle central. L'échec est programmé face à des positions strictement incompatibles. Et il est fort probable que le Conseil fédéral en est conscient et

qu'il a un plan B... comme Bricolage. Il consiste à convaincre une majorité de pays membres de mettre une sourdine aux légitimes exigences institutionnelles de la Commission. Au nom du réalisme politique, Berne et Bruxelles procéderaient à un donnant-donnant. Faisant fi de la différence de poids des interlocuteurs, la Suisse offrirait, par exemple, un accord fiscal et un milliard pour financer la cohésion en

échange d'un contrat sur l'électricité et d'un accord sur l'homologation des produits chimiques (*Reach*³).

Pour parvenir à ses fins ambitieuses, le Conseil fédéral a pris un curieux départ. Il a provoqué l'hostilité de huit pays de l'Est européen en freinant, par la clause de sauvegarde, l'accès de leurs ressortissants au marché suisse de l'emploi (*DP 1952*⁴).

Genève: la nouvelle Constitution mettra-t-elle fin aux mauvaises habitudes?

Jean-Daniel Delley • 14 octobre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21732>

Une campagne ahurissante pour clôturer un processus décevant

Genève s'est dotée d'une nouvelle Constitution. Un choix qui n'allait pas de soi pour un sujet complexe et relativement abstrait. De plus les opposants sectoriels ont unis leurs forces pour faire capoter le projet, alors que les partisans se sont montrés fort discrets.

Reste que le processus qui a conduit à ce nouveau texte illustre de manière emblématique le climat politique régnant au bout du lac.

L'immobilisme tout d'abord. Il a fallu qu'une association⁵ se crée

pour porter l'idée d'une nouvelle Constitution. Car le Grand Conseil tergiversait depuis des années, incapable de faire démarrer ce processus. Cette association a donc rédigé un projet de loi constitutionnelle décrétant la révision totale et l'élection d'une Assemblée constituante. Elle s'est déclarée prête, si nécessaire, à lancer une initiative populaire. Le parlement a finalement adopté ce projet, approuvé par le peuple à une forte majorité en février 2008.

La bipolarisation ensuite. C'est un jeu habituel dans la vie politique genevoise: le camp majoritaire – qu'il soit de droite ou de gauche – veut imposer son point de vue, à

la française. Pour les bagarreurs invétérés que sont les Genevois, la recherche d'un compromis est considérée comme une conduite honteuse et donc pratiquée dans la discrétion. La Constituante n'a pas failli à la tradition. Dans une première phase, la droite majoritaire n'a reculé devant aucune provocation, renonçant par exemple à mentionner le principe d'égalité entre hommes et femmes et la position antinucléaire du canton. Satisfaite d'avoir fait la démonstration de sa force et consciente que seul un projet équilibré pouvait trouver le soutien d'une majorité populaire, elle a adhéré à des solutions de compromis. Au final, le projet a été adopté à

une majorité de quatre contre un. Seules l'AVIVO et l'extrême-gauche ont maintenu une opposition adoptée dès le départ.

La foire d'empoigne enfin. La campagne référendaire a vu se manifester une multitude d'organisations et de comités ⁶ - dont certains n'auront qu'une existence aussi éphémère que leurs effectifs sont restreints – décidés à faire couler le projet. A en croire leur argumentaire, cette nouvelle Constitution transformera Genève en un enfer: pour huit (8) comités, il faut craindre le retour de la chasse, pour deux comités une centrale nucléaire à Verbois est probable, pour plusieurs groupes féministes, c'est la fin de l'égalité hommes-femmes, pour d'autres l'abandon de la laïcité, le démantèlement des services publics. Un groupement préconisera le Non pour sauver les arbres!

Dans le fascicule adressé au corps électoral, plus de 60 associations et groupements annoncent leur mot d'ordre, dont 42 en faveur du Non. Une lecture même rapide du texte constitutionnel suffit à dégonfler ces affirmations qui relèvent du pur fantasme. Qu'importe, il s'agit de largement diffuser des craintes sur le plus grand nombre possible de sujets. Le projet introduit une législature de cinq ans, c'est pour mieux tenir le peuple à l'écart. Il élague le foutoir que représente le texte actuel pour régler l'essentiel, c'est afin de revenir sur des acquis inaliénables. Si les Services industriels, dont les moindres détails d'organisation figurent dans le texte actuel, ne sont plus nommément mentionnés, c'est pour préparer leur privatisation, affirme l'Intersyndicale de l'entreprise.

Point donc de débat sur l'avenir du canton, son

organisation territoriale et régionales, mais une brassée de doléances ponctuelles susceptibles de rassembler le plus grand nombre d'opposants. Derrière cette collection d'oppositions, on devine sans peine la main de l'extrême-gauche. Incapables de s'unir pour décrocher une représentation parlementaire, ses composantes se rabattent sur des actions dites de «résistance». Avec l'UDC et le MCG, également opposés à la nouvelle Constitution, elles forment ce fond de commerce populiste prêt à valoriser à son profit les insatisfactions justifiées – logement, transport, sécurité – générées par le développement mal maîtrisé de la métropole franco-genevoise. Sans jamais fournir la moindre solution.

Genève, ville internationale certes, mais aussi cité provinciale engoncée dans ses médiocres conflits.

Gaston Cherpillod, l'insurgent

André Gavillet • 13 octobre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21721>

Un hommage à celui qui fut, aussi, un collaborateur de DP

Dès son lancement, *Domaine Public* fut signé collectivement. Donc le premier numéro, dans la colonne de gauche, classe alphabétiquement les rédacteurs. En haut de

liste, Gaston Cherpillod ⁷ .

Cherpillod ne correspondait pas au portrait convenu de l'intellectuel suisse-romand. Cette différence, on la ressentait au premier contact, physiquement. Une tête forte et anguleuse, cheveux courts, lèvres minces, comme un dur, ce qui ne lui déplaisait

pas, mais souvent un voile de tristesse corrigeait l'image. Tête forte et forte tête.

Il avait déjà fait l'expérience des limites de la démocratie locale balisée par le parti radical et le POP (parti communiste). Licencié en lettres, il enseignait, et comme citoyen il militait.

Jusqu'au jour où la hiérarchie du Département de l'instruction publique lui signifia l'incompatibilité de ces activités. *Berufsverbot*. Il faudra un jour ouvrir le livre noir de l'intolérance radicale. Elu conseiller communal, il avait appris à discuter les affaires locales. Mais au-delà de cette démocratie du quartier, il y avait les grands choix idéologiques.

L'impérialisme soviétique maintenait, à quel prix, sa mainmise sur les pays de l'est. Aucune contorsion intellectuelle ne pouvait se justifier. Cherpillod prit congé du parti communiste.

Cette double expérience ne l'avait pas converti à une sagesse du juste milieu. Il jugeait toujours la sociale-démocratie comme un capitalisme aménagé, empruntant aux dames patronesses sa justice distributive. Mais *DP* était, en tant que journal, indépendant. Il embarqua.

Son premier article fut un pari réussi. Utilisant une méthode d'analyse littéraire qui n'était pas dans sa manière, il analysa avec précision les mots-clé des la propagande des partis pour les élections nationales et comptabilisa les occurrences. Le résultat du parti socialiste révèle que le mot-clé de sa propagande était «santé». PS, parti santé: aucun commentaire idéologique n'était nécessaire.

Cherpillod était marqué par sa condition sociale: celle de

son père, ouvrier souvent au chômage, sa mère servante de ferme. Son cadre de vie était Lucens, que Cherpillod définit sobrement, si l'on peut dire: «1'200 habitants et 10 bistrots». La principale activité était la fabrication de pierres, rubis taillés, dont l'industrie horlogère passait commande. Jacqueline Veuve, dans le documentaire consacré à son grand-père, a révélé l'ambiance de cette bourgade ouvrière, dont Cherpillod ne parle pas en termes de lutte des classes. Dans cet univers si restreint, le patron cohabite de force avec ses ouvriers. D'ailleurs, la bourgeoisie broyarde est concentrée à Moudon, où naquit la même année que Cherpillod Philippe Jaccottet, autre destin.

Mais la communauté locale avait ses limites à l'épreuve du chômage. Cherpillod a décrit, dans *Le Chêne brûlé*, le goût amer comme une humiliation de la soupe populaire et de l'assistance de proximité.

Cherpillod ne peut être défini par un adjectif usuel: contestataire, révolté, libertaire. Il a forgé lui-même un mot qui convient: insurgent (voir le recueil de poèmes *L'Insurgent*, Editions du Scorpion, 1962). Aux vérités inébranlables de la littérature et de la culture, il oppose un jugement ou un étonnement qui déconcerte. A propos des lectures du gymnase: «*Nous traduisions les Géorgiques: ça*

m'énervait, ce traité d'agronomie rédigé par un propriétaire foncier qui poétisait sur le dos de ses esclaves. Les nourrissait-il mieux, les Spartakistes résignés, que le croquant riche mon père?» (Le Chêne brûlé, L'Aire, Coopérative Rencontre, 1969).

L'insurgent se permet de même de juger stéréotypé le paysan vu par Ramuz. Certains crièrent au lèse-majesté. Il n'a pas, autre inconvenance, pris le chemin de Carrouge. Gustave Roud était pourtant à portée de marche à pied.

Dans *Domaine Public*, Cherpillod a choisi de s'exprimer sur les créateurs contemporains: Jaccottet, Chappaz, Starobinski. Nous publions en annexe un [article de Cherpillod](#)⁸ sur des marches anti-atomiques. *DP*, en les commentant, avait souligné la religiosité larvée de ces pèlerinages. Cherpillod trouvait cette interprétation réductrice. Il compléta (*DP* n° 12, 7 mai 1964⁹).

Le paradoxe de Cherpillod est d'avoir sans conteste trouvé sa place dans la littérature romande. Il en est un classique sans avoir connu un succès transfrontalier. Peut-être a-t-il souffert de ce décalage. Mais la littérature n'est pas une carrière internationale. Et Cherpillod était aussi amateur de pêche, philosophe tendance Epicure. Il demeure l'insurgent vaudois.

Les marches anti-atomiques: éloge des moyens du bord

Rédaction • 13 octobre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21717>

Un article de Gaston Cherpillod paru dans DP le 7 mai 1964

En complément de l'hommage¹⁰ rendu à Gaston Cherpillod, nous republions cet article qu'il avait signé dans DP n° 12⁹.

Tout en signant avec le reste de l'équipe l'article de DP n° 11, consacré à la marche Lausanne – Genève, où était discutée une certaine religiosité des manifestations anti-atomiques et où étaient analysées les données d'une lutte contre la dissémination des armes nucléaires, Gaston Cherpillod a désiré attaquer le problème sous un autre angle. D'où cet article personnel. – DP

Ritualisme

Concédonz-le: les marches anti-atomiques tiennent de la procession. Cela peut gêner. Mais qui au juste? Pas les chrétiens, fussent-ils protestants. Les autres? Hormis une poignée d'intellectuels cohérents, existent-ils? Les gens qui ne croient pas à la vie éternelle se marient au temple, baptisent leurs enfants et se font enterrer religieusement. Qu'il convienne de regarder d'un œil critique tout cortège, d'accord: le rite au mieux, le folklore au pis, guettent ce

genre de manifestation. A cet égard, le défilé anti-atomique pascal a d'illustres ancêtres: les cortèges du premier jour du mois de Marie, que parfois et plus justement on dénomme: Fête du premier mai. Aux fortes tensions succède le calme plat. L'œillet rouge vire au muguet (blanc).

Le monde des idées

Le Bien, la Vie – la Mort, le Mal: la marche pascalle se meut dans le monde des idées métaphysiques. C'est une faiblesse, sans doute. C'est la revanche aussi de l'irrationnel, pourchassé dans tous les secteurs de la pratique. Dieu me rappelle invinciblement, révérence parler, la pie de Zamacoïis: on le flanque à la porte, il revient par la fenêtre. Vous n'en voulez plus du Père Céleste? Il changera de défroque: l'Humanité, la Science, la Vie, tous travestis du grand Absent. La lutte anti-atomique revêt çà et là des formes parareligieuses. Il ne faut ici ni se fâcher ni sourire. Où la politique a buté sur un constat d'échec, la mystique reprend du poil de la bête. Régression? Dérisoire sursaut d'une espèce déjà condamnée? Ou simple fourvoiement? Mais pour se fourvoyer, il faudrait qu'il y ait un chemin. La

politique, pour l'instant, n'en trace aucun. Qui sait? Les marches, ces démonstrations conjuratoires qui s'adressent à Dieu ou, si l'on préfère, à la Conscience Humaine, et qui sont des actes de foi, préfigurent peut-être un nouveau type d'action.

Défense de l'utopie

Marcher, rêver, prier: des synonymes? A peu près. Le rêve, c'est l'esprit aux champs, et les poètes, ces psychiatres de l'an 2100, vous en donneront pour rien la clé. La prière, pareil: ni effusion sentimentale, ni tentative d'extorsion de fonds au Père qui est aux Cieux, elle prépare le croyant à se réinsérer dans le quotidien.

La lutte pour le désarmement général ressortit maintenant à l'utopie. Le réaliste, sagement, tient compte du donné: mais il est fasciné par lui. Il vit au jour le jour, avec son temps, avec la bombe. Ce n'est pas de toute évidence un sot, un réactionnaire, un belliciste. Mais il se résigne vite. Parce qu'il a le nez collé sur le présent, il doute, moins du futur en vérité que du potentiel.

Une chose l'effare: qu'on mise sciemment sur un possible aux chances fort aléatoires. Je n'aime pas

l'analogie: ce procédé
dispense de la réflexion.
Pourtant, avant qu'il ne
s'incarne dans l'histoire, le
socialisme a été ce spectre

qui hantait l'Europe. Le
désarmement général est un
fantôme. Industriels et
gouvernants, pour le
moment, l'exorcisent. Les

peuples lui conféreront —
peut-être — la grâce d'exister.

Gaston Cherpillod

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1971#>
2. <http://www.domainepublic.ch/articles/10252>
3. http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/chemicals/reach/index_fr.htm
4. <http://www.domainepublic.ch/articles/20417>
5. <http://unenouvelleconstitutionpourgeneve.ch/>
6. <http://www.constitution-non.ch/index.php/comite-unitaire>
7. <http://www.domainepublic.info/mediainfo.html#v=zoom&i=3991&p=1>
8. <http://www.domainepublic.ch/articles/21717>
9. <http://www.domainepublic.info/mediainfo.html#v=zoom&i=3861&p=4>
10. <http://www.domainepublic.ch/articles/21721>
11. <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Gute-Noten-fuer-Schweizer-Grossbanken/story/31153098>
12. <http://www.imf.org/external/french/index.htm>